RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

ELECTIONS LEGISLATIVES

NOVEMBRE 1962

Citoyennes, Citoyens,

Le 30 novembre 1958, vous m'avez accordé — avec 19.342 suffrages contre 11.213 au plus favorisé des trois autres candidats du deuxième tour de scrutin — plus que la majorité absolue des suffrages.

Que m'imposait ce magnifique élan de sympathie et de confiance ? Le devoir de continuer, avec plus d'ardeur que jamais, à me mettre au service de vous tous. Ce devoir, vous savez comment je l'ai rempli : en accueillant, à cœur ouvert, vos doléances à Saint-Gaudens et dans tous les autres chefs-lieux de canton et en me consacrant tout entier à vos intérêts locaux et régionaux et, au-dessus d'eux, aux grands intérêts nationaux.

AGRICULTEURS, la prospérité et la stabilité du pays exigent que votre situation soit relevée. Président du Groupe de défense agricole, puis membre de l'Amicale Parlementaire rurale, j'ai toujours lutté pour **la parité** entre votre profession et les autres. Qu'est-ce qui est le plus angoissant pour vous ? La fluctuation des prix, les crises telles que celles que vous subissez maintenant sur l'élevage en général, et l'élevage porcin en particulier. Cette fluctuation, ces crises, qu'est-ce qui peut les faire cesser ? **L'indexation** des prix ! **Le parti radical l'avait créée.** D'autres l'ont supprimée. Faites-nous confiance. Nous la rétablirons, et, par elle, nous sauverons l'agriculture.

Nous exigerons aussi l'application immédiate des clauses agricoles du traité de Rome pour que de larges **débouchés** soient ouverts à vos produits excédentaires.

Nous sommes pour le maintien de la **petite et moyenne propriété.** Symbole des valeurs humaines, elle est aussi la plus capable de satisfaire aux besoins du pays. Nous l'avons énergiquement défendue chaque fois qu'on lui a porté atteinte, notamment quand on a voulu contraindre les exploitants agricoles à la destruction, aujourd'hui écartée, des **cépages** dits prohibés destinés seulement à pourvoir à la consommation familiale.

Il faut aider les **planteurs de tabac** à sortir de la situation inquiétante où ils se trouvent encore.

La désertion des campagnes est un terrible fléau pour l'Agriculture et pour la nation. Comment la conjurer ?

En industrialisant les campagnes. J'ai demandé, à cor et à cri, l'implantation d'entreprises nouvelles ou décentralisées susceptibles de donner un complément aux activités et aux revenus agricoles, **l'octroi aux entreprises existantes** de crédits qui leur permettent de se maintenir et de se développer ;

— en créant la **Caisse des Calamités Agricoles** et, dans l'immédiat, en compensant largement, par de larges subventions et non pas seulement par des facilités d'emprunt, les pertes causées par les fléaux atmosphériques tels que, cette année, la sécheresse ;

— en rendant la campagne agréable à habiter par une augmentation considérable des crédits destinés à l'adduction d'eau potable, à l'irrigation, à l'électrification et à **l'habitat rural** qui a été tout-à-fait négligé jusqu'ici, alors qu'on devrait lui donner une importance primordiale ;

— en hâtant la **promotion sociale agricole** par la majoration des allocations familiales, des prestations de toute sorte, de l'aide aux invalides, de l'aide à la femme au foyer et par l'amélioration, surtout pour les vieux, du régime de la loi sur l'assurance maladie-chirurgie.

ARTISANS ET COMMERÇANTS, nous voulons que vous bénéficiez de cette dernière loi et que soit améliorée votre situation pour toutes les formes d'aide sociale.

Nous voulons que soit allégé le fardeau fiscal qui vous écrase. Animateur du « Mouvement de défense des Contribuables », je suis pour **l'impôt unique sur les produits énergétiques.**

Ancien Ministre des Pensions, blessé de multiples fois sur les champs de bataille, je n'ai cessé et je ne cesserai de demander des améliorations pour les pensionnés de guerre, les anciens combattants, les veuves et ascendants, les anciens combattants pensionnés de guerre, les S. T. O., les victimes de la Résistance. C'est moi qui ait déposé la **première proposition** de loi qui a servi de

base au rétablissement de la **retraite du combattant.** Cette retraite nous la voulons au même âge qu'autrefois et nous la voulons entière pour la deuxième guerre mondiale et pour tous ceux qui l'ont méritée dans la suite. Nous voulons aussi qu'elle soit sensiblement augmentée.

Nous lutterons pour le « rapport constant » qui avait été accordé et qui, en fait, a été supprimé.

OUVRIERS DE TOUTE CATEGORIE, j'ai toujours soutenu vos revendications, soit au point de vue des salaires, soit au point de vue social, soit pour la suppression de l'inadmissible abattement de zone.

J'ai toujours consacré les plus grands efforts à la démocratisation de l'enseignement. J'ai agi, durant toute la dernière législature, au sein de la « Commission des Affaires Culturelles » pour l'augmentation des crédits des bourses scandaleusement insuffisants. Il faut développer tout ce qui contribue à l'éducation populaire (foyers ruraux, conférences agricoles, littéraires, artistiques et scientifiques, la formation musicale, le folklore, admirable activité artistique pour l'utilisation des loisirs) etc...

Fonctionnaires, agents publics et privés, retraités, vous avez toujours été l'objet de ma sollicitude. Les « cantonniers », en particulier, savent que je suis le Parlementaire qui a le plus contribué à l'augmentation de leur salaire et à l'établissement pour eux du service actif.

FRANÇAIS RAPATRIÉS, de tout mon cœur et de toute mon âme, je sympathise à la triste situation où vous vous trouvez encore. Une révision générale s'impose des 66 décrets, ordonnances et arrêtés qui ont été pris par le gouvernement, du 10 mars au 22 septembre 1962. Il faut que le reclassement des fonctionnaires, des agents publics et privés, de la main d'œuvre qualifiée ou non soit activé. Nous réclamerons pour vous les **justes indemnités.** La question du **logement** est primordiale. Nous exigerons que les **logements préfabriqués** qui n'existent pas dans la région, soient construits de toute urgence. Il faut que soit accordée une forte augmentation des crédits destinés à la réalisation de tous les projets envisagés en votre faveur. Vos justes revendications devront être l'objet des premières préoccupations de ceux qui voudront, dans la prochaine Assemblée, obtenir que nos frères rapatriés soient rapidement et complètement réintégrés dans la grande famille française.

CITOYENNES, CITOYENS,

Nous demandons :

— **Au point de vue intérieur :** l'application de la constitution, l'équilibre des pouvoirs, le gouvernement de législature, le respect de la légalité républicaine, la défense et l'indépendance de la justice.

— **Au point de vue extérieur :** la création de la véritable union européenne, de celle qui, non seulement sur le terrain économique, mais sur le terrain politique tendra à constituer un Etat européen seul capable, par sa puissance mise au service de la paix, d'éloigner l'horrible perspective d'un conflit mondial.

A l'accomplissement de ce programme d'action, s'associera celui que j'ai choisi comme mon remplaçant éventuel, Maître DE BERTRAND PIBRAC, avocat, ancien Bâtonnier, depuis longtemps excellent maire de la ville de Saint-Gaudens qui, sous son égide, devient de plus en plus importante et prospère.

En avant! Citoyennes et citoyens! Pas d'abstention dans cette élection dont le caractère massif sera un encouragement pour celui qui, depuis longtemps, se dévoue tout entier à vos légitimes intérêts et à la grandeur du pays.

Vive l'arrondissement de Saint-Gaudens !
Vive la France !
Vive la République !

Hippolyte DUCOS.

Agrégé de l'Université
Carte du Combattant - Commandeur de la Légion d'Honneur (5 citations, 5 blessures)
Anc. Ministre - Anc. premier V./Président de la Chambre
Conseiller Général - Maire de Lilhac
Député Sortant

CANDIDAT RÉPUBLICAIN Radical-Socialiste de l'Entente Démocratique de défense agricole et de défense des contribuables

Remplaçant éventuel : **A. de Bertrand PIBRAC.**
Avocat - Ancien Bâtonnier de l'Ordre
MAIRE DE SAINT-GAUDENS

IMPRIMERIE VANIN – St GAUDENS